

Histoire et fin du charivari au Québec : vers la civilisation des moeurs

René Hardy

Volume 25, numéro 1, 2019

Vie sociale, loisirs et patrimoine immatériel au coeur du Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/91754ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Histoire Québec
La Fédération Histoire Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)
1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Hardy, R. (2019). Histoire et fin du charivari au Québec : vers la civilisation des moeurs. *Histoire Québec*, 25(1), 33–35.

Histoire et fin du charivari au Québec : Vers la civilisation des mœurs

par René Hardy

Historien de la culture et de la société québécoises, René Hardy a publié plusieurs ouvrages dont les principaux sont *Les Zouaves. Une stratégie du clergé québécois au 19^e siècle* (Boréal, 1980); *La sidérurgie dans le monde rural: Les hauts fourneaux du Québec au XIX^e siècle* (PUL, 1995); *Contrôle social et mutation de la culture religieuse au Québec, 1830-1930* (Boréal, 1999); *Histoire de la Mauricie* (IQRC, 2004); *Tavibois. L'héritage d'Albert Tessier aux filles de Jésus* (Septentrion, 2010); *Forêt et société en Mauricie. La formation d'une région (Nouvelle édition)* (Septentrion, 2011) et son dernier, *Charivari et justice populaire au Québec* (Septentrion, 2015). Honoré de plusieurs prix et du titre de professeur émérite de l'Université du Québec à Trois-Rivières, il poursuit ses recherches à titre de chercheur associé au Centre interuniversitaire d'études québécoises.

La première mention du terme charivari apparaît dans le *Roman de Fauvel*, long poème satirique rédigé entre 1310 et 1314 par Gervais du Bus qui met en scène un âne qui devient roi en s'appropriant la maison de son maître. Il incarne le monde à l'envers. Ce poème décrit le rituel du charivari qui existait déjà depuis des siècles. On ne connaît pas la période ou le siècle de son apparition, mais on le retrouve partout en Europe jusqu'aux années 1940.

Ce rituel de justice populaire qu'est le charivari a pris des formes particulières dans chacune des cultures où il a évolué. Par exemple, en France, les historiens ont retracé deux rituels apparentés pour réprimer les entorses aux règles de la communauté: le charivari proprement dit, qui est cette mascarade nocturne accompagnée de bruits cacophoniques et d'une musique dissonante devant la demeure de la victime, et l'azouade ou la chevauchée de l'âne la tête tournée vers la queue. Ce rituel punit généralement le mari qui refuse de tenir son rôle, qui laisse sa femme le dominer et le battre ou celui dont la femme est infidèle. L'azouade s'accompagne souvent d'une procession de gens masqués qui font la musique dérisoire du charivari.

En Angleterre, là aussi le charivari a plusieurs formes: à côté du charivari traditionnel nommé *rough music* se pratique aussi le *ride on a poll* ou *riding the stang*, une course humiliante attaché à une perche portée sur les épaules d'acteurs. Au Pays de Galles, c'est le *Ceffyl Prenn*, adaptation du rituel anglais qui présente la victime assise dans une charrette tirée par un animal ou des acteurs. On y perçoit des versions édulcorées de la chevauchée de l'âne.

Qu'en est-il du charivari québécois? Tributaire des cultures française et britannique, aurait-il emprunté à ces formes?



Le Charivari, 30 avril 1878.



Le Charivari, illustration de Walsh.

Les formes du charivari

Le charivari est généralement considéré comme un rituel coutumier pour contrôler les mariages et surtout les remariages. C'est la manifestation nocturne, plutôt amusante, de jeunes qui protestent contre le remariage d'un veuf ou d'une veuve avec une jeune fille ou un jeune homme. Ces jeunes protestent contre l'écart d'âge entre les époux qu'ils jugent immoral et surtout contre le fait que ces remariages enlèvent un bon parti à la jeunesse du village ou de la paroisse.

Mes recherches dans les archives judiciaires ont montré que cette fonction du charivari était loin d'être exclusive. Le charivari y apparaît comme un rituel très violent qui se joue assez souvent à l'occasion d'un remariage ou d'un mariage, mais dont la finalité est de faire respecter les normes de la communauté ou les valeurs partagées par un segment important de la population, sinon par la majorité.

Le charivari, c'est essentiellement un rituel de dévoilement et de dénonciation au moyen de manifestations de bruits effrayants ou dérisoires qui se déroulent selon des formes standardisées pour alerter la communauté et dénoncer un comportement jugé inacceptable. C'est également un rituel d'amendement du coupable et de réintégration sociale.

Le charivari se déroule habituellement comme suit : à la brunante ou de nuit, les manifestants, tous masqués, défilent dans le chemin ou les rues jusqu'à la demeure de la victime. Ils s'annoncent en criant « charivari » dans un porte-voix, qui est le mot de ralliement qu'ils répètent pour amener le plus de monde possible. Ils hurlent et imitent des bruits effrayants en travestissant leur voix, accompagnés d'une musique infernale et dérisoire faite avec des grelots, des clochettes et des cloches à vache et des fifres, ou en frappant sur des chaudrons et des chaudières, ou en utilisant des instruments bizarres, « bourgo, corne, colimaçon, tric-trac » qui produisent des sons plus bruyants qu'harmonieux. La manifestation se poursuit selon l'objectif recherché : punir, détruire, obtenir une rançon ou une amende et ainsi racheter sa peine pour être réintégré dans la communauté.

J'ai retracé deux grandes catégories de charivari : la première est le charivari sympathique ou plaisanterie organisé à la faveur d'un remariage jugé mal assorti ou inégal, qui vise à obtenir une aumône, une invitation à la noce ou une réparation de l'infraction commise. La seconde, le charivari cruel, est de trois types : il est destructeur des biens de la victime ; il est poursuivi et s'attaque alors à la victime elle-même ; il est répétitif mais n'entraîne pas de destruction ou de violence.

La variété des fonctions du charivari

J'ai relevé trois fonctions : faire respecter les normes communautaires ; fêter ensemble ; renforcer l'esprit communautaire.

Les fonctions normatives

Qu'est-ce que cette coutume populaire veut dévoiler ou dénoncer ? Donnons d'abord une réponse statistique : parmi les 176 charivaris retracés dans ces diverses sources (pour les années 1800-1930), 105 ou 60 % ont un motif connu : 35 (1/3) surviennent à l'occasion d'un mariage, 36 (1/3) veulent corriger des mœurs sexuelles ou la désunion des couples. Dans le dernier tiers, 22 sont des charivaris politiques et 12 ont des motifs les plus divers.

Revenons maintenant sur ces grandes catégories de fonctions pour tenter d'en connaître le sens : les remariages, avec 33 % des motifs connus de charivari, demeurent donc une cause importante de charivari et certainement aussi une cause plus fréquente que ne le laisse voir mon corpus documentaire majoritairement constitué de dossiers de cour. Le charivari au mariage prend habituellement la forme d'une plaisanterie et n'est qu'exceptionnellement la manifestation violente et destructrice qui conduit au procès.

Mais pourquoi le charivari au remariage ? Serait-ce un prétexte pour dénoncer d'autres conduites de la vie privée ? En partie, oui, car dans ce corpus, six remariages sont des occasions de dévoiler un autre reproche.

L'autre grande catégorie de fonctions normatives concerne les mœurs sexuelles et la vie de couple. Comme il est mentionné précédemment, cette catégorie regroupe le tiers des motifs connus. Les causes sont la bestialité, l'adultère, le concubinage, l'inceste, la polygamie, la violence contre l'épouse, la prostitution et l'abandon du foyer.

Le charivari a aussi des fonctions politiques. Ce type représente 22 % des cas retracés dans les différentes sources. Ce sont des mascarades en règle qui donnent lieu à des sévices et à des demandes de rançon. Jusqu'aux années 1840, les exemples connus sont dirigés contre les opposants au mouvement patriote de 1837-38. Par la suite le charivari politique est mieux éclairé par les archives judiciaires et prend une tournure plus locale. Il vise ici un conseiller municipal, là un électeur qui a vendu son vote, là un propriétaire d'entreprise contesté par ses employés, là encore un fonctionnaire chargé de l'évaluation foncière.

Les autres causes de charivari sont des plus diverses et montrent qu'il est utilisé comme un moyen de contrôle social, qu'il est en quelque sorte « la morale du peuple ». Ainsi, on veut punir un alcoolique qui s'est remis à boire, interdire un débit clandestin d'alcool, divulguer la malhonnêteté dans les affaires ou condamner le prêt usuraire.

La fonction festive

Elle est de loin la plus affirmée. Quel que soit le caractère du rituel, violent ou amical, il est à la fois une fête et un spectacle auquel on participe parfois en grand nombre. Pendant la fête, le peuple emprunte les rituels des élites pour rendre sa propre justice. C'est en quelque sorte un travestissement de l'ordre social pour affirmer le pouvoir populaire.

Renforcer l'esprit communautaire

Le charivari a aussi pour fonction de renforcer l'esprit communautaire, car c'est toute la communauté qui se voit concernée par cette coutume. Il s'agit d'une épreuve autant pour la victime que pour les acteurs et les spectateurs. La victime est invitée à réintégrer la communauté en acceptant les humiliations qu'on lui fait subir et en rachetant sa faute par le paiement de la rançon demandée. Chacun des autres protagonistes portent sa part de responsabilité et de risques. Les acteurs se doivent de réussir, c'est-à-dire d'agir en conformité avec la volonté du plus grand nombre, sinon ils paieront par la délation. Les voisins aussi sont tenus de coopérer en offrant un lieu de rassemblement et un endroit pour se costumer. La communauté au sens large a la responsabilité d'assister en grand nombre pour montrer sa désapprobation de la conduite de la victime et accréditer le rôle des acteurs. Si tous n'assistent pas au spectacle, ils le permettent et en sont solidaires par leur silence.

La disparition du charivari

L'Église est le premier pouvoir à interdire le charivari. Sa première condamnation date de 1321. Il y en aura des dizaines d'autres par la suite dont certaines menacent même les coupables d'excommunication. Le pouvoir politique a aussi interdit le charivari. Dans la jurisprudence britannique qui s'applique ici, il n'y a pas de loi qui interdit nommément le charivari, cependant le *riot act*, qui ordonne aux officiers de paix d'intervenir lors d'une émeute ou d'un rassemblement illégal de 12 personnes et plus, a servi à empêcher les charivaris.

Malgré ces interdits religieux et ces lois, le charivari est une coutume qui se pratique avec une grande constance jusqu'au milieu du 19^e siècle. Il reste inscrit dans les mœurs. Il survient aussi bien dans les villes, dans les campagnes que dans les villages.

Cependant, dans les villes, l'opinion anti-charivari au sein des élites progresse rapidement et le recul de la coutume commence à être perceptible à Montréal au cours de la décennie de 1820. Ce recul est attribuable au fait que les magistrats des Sessions de la paix de Montréal se décident, en 1817, à amender les règlements de police pour y introduire un article qui en fait une infraction au code municipal de Montréal. Après Montréal, Trois-Rivières adopta un règlement semblable en 1857.

Il en résulte qu'au milieu du 19^e siècle, le renforcement des législations contre le charivari est parvenu à l'éliminer du milieu urbain. La coutume se maintient dans les campagnes et les villages.

En s'appuyant sur le dénombrement des charivaris dans les archives judiciaires, on peut en déduire que ce rituel est fortement contesté dans les villages et les campagnes à compter de la décennie de 1850 et qu'il disparaît des villages au cours des années 1860. Il est de moins en moins fréquent dans le monde rural après 1870 et subsiste comme phénomène exceptionnel après les années 1890. Le charivari cruel disparaît donc avec le 19^e siècle, ce qui n'est pas le cas du charivari plaisanterie dont les derniers vestiges se rencontrent encore au milieu du 20^e siècle.

L'existence de lois pour interdire le charivari et la sévérité des sanctions religieuses ne l'ont pas fait disparaître. L'introduction de la police à la ville d'abord, puis à la campagne, en permettant aux victimes de cette justice populaire de recourir plus aisément à la justice d'État, a pu diminuer sa fréquence ou même l'éradiquer de certaines communautés paroissiales, mais ne l'a pas fait cesser. Alors pourquoi le charivari est-il disparu ?

Pour y répondre avec nuance, il faut avoir à l'esprit que cette vieille coutume, ce rituel punitif qui s'immisce dans la vie privée pour imposer le plus souvent avec violence et brutalité les codes de conduites communautaires, heurte deux valeurs émergentes au 19^e siècle : la volonté de protéger la vie privée et la montée en force de la civilisation des mœurs qui fustige la brutalité des comportements. Ces deux valeurs complémentaires résultent de la transformation graduelle des mentalités relatives à la valorisation de l'individualité.



Le Charivari, illustration de Massicotte.